
[Une voie verte pour relier Duclair à Villers-Écalles](#)

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Un prolongement de la voie verte Duclair - Le Trait vient d'être aménagé jusqu'à Villers-Ecalles. Une nouvelle portion cyclable de six km de long.

Dans la continuité de l'aménagement réalisé en 2018 par la Métropole entre Le Trait et Duclair, une nouvelle voie verte de six km relie désormais Duclair et Villers-Écalles. Elle permet de connecter la Communauté de Communes Caux-Austreberthe (CCCA) et la Métropole Rouen Normandie. Présentant très peu de dénivelé, cet aménagement entre les deux territoires est accessible aux familles, encourage la mobilité douce via le réseau express vélo et permet de découvrir les paysages de la vallée de l'Austreberthe.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de

déplacement et Juliette Biville, Membre du Bureau de la Métropole Rouen Normandie en charge de la politique cyclable : *« Avec cette nouvelle Voie verte interterritoriale, la Métropole et la Communauté de Communes Caux-Austreberthe poursuivent leur engagement commun pour relier leur territoire, pour la mobilité douce et le développement d'itinéraires cyclables plus sûrs et accessibles à tous. Cet aménagement renforce le lien entre nos 2 intercommunalités et invite chacun à redécouvrir les richesses du paysage de la vallée de l'Austreberthe ! »*

Pour Christophe Bouillon, Maire de Barentin et Président de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe : *« Ce raccordement de nos itinéraires cyclables et piétons est un atout pour les habitants et nos territoires, pour certains déplacements du quotidien mais surtout pour développer de nouvelles perspectives aux amateurs de marche ou de vélo. C'est un nouveau trait d'union entre l'Austreberthe et la Seine ! »*

Cette nouvelle portion cyclable de six km de long et de trois mètres de large est située sur une ancienne voie ferrée, dont le parcours a été sécurisé avec des signalisations aux entrées, intersections et anciens passages à niveau. Très accessible, cette piste cyclable présente très peu de dénivelé.

Le revêtement en enrobé permet par ailleurs aux familles de faire une balade aussi bien à vélo qu'en trottinette ou rollers à travers les paysages naturels et industriels de la vallée de l'Austreberthe. Quatre panneaux pédagogiques sur la biodiversité et les écosystèmes locaux ont été installés, pour en apprendre plus sur les reptiles, les mares et les zones humides de la Métropole et comment les protéger. Des habitats pour les reptiles ont par ailleurs été recréés afin de protéger la biodiversité du site.

L'aménagement cyclable permet en outre de relier Barentin ainsi que Villers-Ecalles à Duclair, qui dispose d'une aire d'arrêt aménagée avec tables de pique-nique et toilettes, située sur le parcours de La Seine à Vélo. Il fait également partie de l'itinéraire du réseau express vélo qui relie les communes du Trait et Villers-Ecalles, soit environ 16 kilomètres sur le territoire de la Métropole. Il permet, plus largement, de connecter Caux Seine Agglo à l'Ouest, la Communauté de Communes Caux-Austreberthe à l'Est et la Métropole Rouen Normandie.

Ce projet de 2 890 000€, porté par la Métropole Rouen Normandie, est cofinancé par la Communauté de Communes Caux-Austreberthe à hauteur de 96 000€, avec le soutien de la Région Normandie, le Département de la Seine Maritime et l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.